

.....★ MEUX PRESENTE ★.....
LES 46^E JEUX INTERVILLAGES

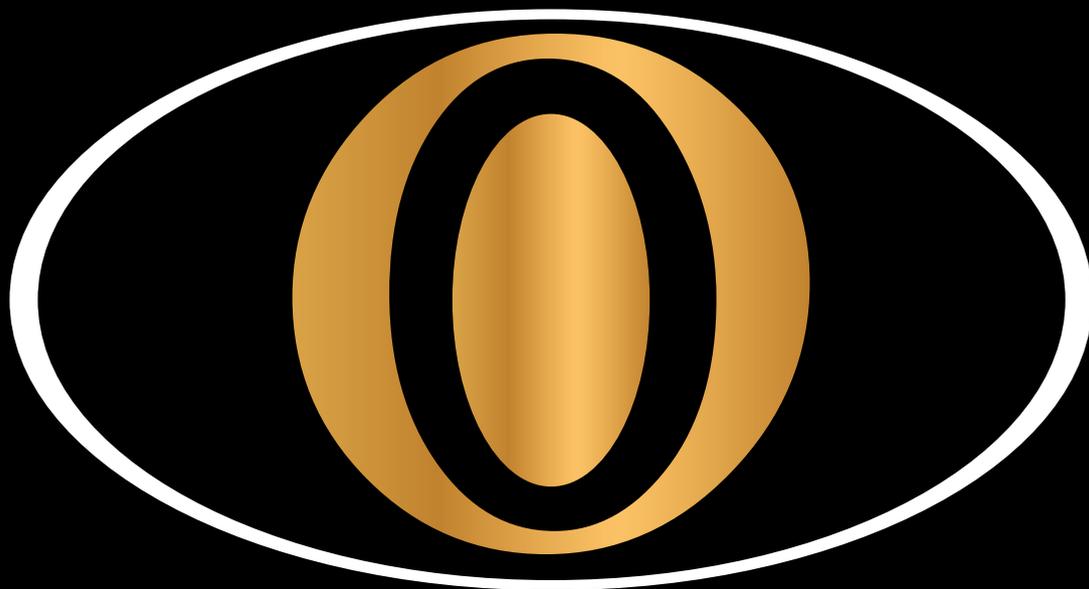


30 JUIN | 1 & 2 JUILLET

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
La Team Créa 2023.....	4
Pré-jeu des Enfoirés	5
Les Cinquantes	6
Le jeu des étoiles	7
A star is born	8
Halftime du super bowl	9
La chasse aux Oscars.....	11
Moment V.I.P.....	12
Les J.O. des enfants	15
Dans l'assiette des starlettes	15
L'opéra moderne.....	16
Les stars du top 50.....	18
Les jeux sportifs	26
Remarques importantes.....	27
Catégorie des jeux	29
Horaire (INDICATIF) DU WEEK-END.....	29
Calendrier récapitulatif	30
Plan et dimensions des scènes.....	31
Plan de circulation autour du site.....	32
Consignes de sécurité.....	33
Parcours du char	35
Couleurs des t-shirts.....	36
Contacts	36





RISTORANTE . PIZZERIA

Chaussée de Namur 16
5030 Gembloux

SCAN ME

Ouvert 7j/7



 www.oliveto.be

 081/61 61 41

.....★ MEUX PRESENTE ★..... LES 46^E JEUX INTERVILLAGES

AVANT-PROPOS

Il est important de signaler que le règlement risque d'être revu par suite de demandes de modifications :

- Provenant des autorités communales, policières, du roi ou autres,
 - D'un autre comité : ex : infrastructure
 - Liées à des questions/demandes de précisions des capitaines d'équipe
- Ex : modification du parcours du char.

Dans tous les cas, les capitaines d'équipes seront informés en cas de changement.

Le règlement sera également, au besoin, actualisé sur le site internet www.jivs.be

En cas de question, les capitaines d'équipe pourront contacter le comité création via l'adresse e-mail unique : crea@jivs.be et **uniquement par ce canal.**

Merci

Le comité créa 2023

LA TEAM CRÉA 2023



Flora, Coline, Delphine, Pierre, Caroline, Elise, Julie, Maxime, Charlotte, Nicolas, Julie, Gregory et Claire-Amélie

La Team créa remercie Joël pour son aide et ses conseils qui nous ont permis de vous présenter les jeux qui vont suivre.

Nous remercions également la team design pour ce beau logo ; Martin et Samuel.

Et pour terminer, nous remercions David qui a réalisé ce magnifique book !



PRÉ-JEU DES ENFOIRÉS

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

Principe

« Aujourd'hui, on n'a plus le droit ni d'avoir faim, ni d'avoir froid... »

Cette célèbre phrase de Coluche rassemble chaque année des dizaines de stars sous les projecteurs des Enfoirés. Meux vous file un rencard à la banque alimentaire pour découvrir notre fabuleux pré-jeu.

Votre ticket d'entrée : un vivre non-périssable. L'ensemble de vos dons sera distribué via la banque alimentaire.

Ces jeux nécessitent des candidats habiles, cultivés, sportifs (et non-sportifs), patients, stratégiques... Tous les talents du village seront représentés.

Horaire

Samedi 13 mai 2023 – Site de l'ancienne banque alimentaire.

Adresse : Rue Janquart 9B, 5081 La Bruyère

13h – Accueil

13h15 – Briefing des capitaines

14h – Début des épreuves

20h – Jeu du soir

21h – Soirée

Participants

- **Épreuves extérieures non-sportives**
5 participants par village sans compétence particulière.
- **Épreuves extérieures sportives**
10 coureurs : 5 filles et 5 garçons.
 - Une personne née après le 01/01/2006 (-18 ans).
 - Une personne de moins d'1m60.
 - Une personne née avant le 01/01/1973 (+50 ans).
 - Une personne de plus de 100kg.

Non cumulable !

Aucune intolérance, régime particulier ou problème lié à l'alimentation pour les participants.

- **Épreuves intérieures non-intellectuelles**
10 participants « jeux d'adresse »
- **Épreuves intérieures intellectuelles**
10 participants par village
- **Épreuves du soir**
Participants illimités

Contraintes/remarques

- Les participants doivent obligatoirement se munir de leur carte d'identité.
- Il est demandé que chaque village vienne avec un T-Shirt commun.
- Les GSM sont interdits pendant les épreuves.

Critères de cotation

- Jeu coté selon 4 classements :
- Épreuve extérieure (sportive et non-sportive).
 - Épreuve intérieure (jeux d'adresse).
 - Épreuve intellectuelle.
 - Jeux soir.

Classement

Classement général établi sur base de 4 épreuves pondérées.

Habiter dans une des 5 entités
ou avoir une dérogation

SAMEDI
13 MAI 2023
13H

Jeu
secret

LES CINQUANTES

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

TOUT LE
WEEK-END

Principe

Ils seront 250... les plus motivés de vos villages... surement les plus mordus de nos Jivs... et il n'en restera qu'un !

Chaque village choisit 50 participants qui s'affronteront tout le week-end durant 4 épreuves. A chaque jeu, des participants seront éliminés, parfois en très grand nombre...

Horaire

Vendredi 19h (avant la cérémonie d'ouverture).

Samedi 9h (avant le jeu du samedi matin).

Samedi 18h30 (après le gros mangeur).

Dimanche 17h30 (avant les jeux sportifs).

Participants

50 personnes par village - minimum 20 filles sur les 50 participants.

Aucune restriction d'âge mais nous conseillons aux villages de choisir des participants d'au moins 16 ans.

Contraintes

- Les capitaines fourniront une liste des participants au comité de créa le 28 juin.
- Les capitaines recevront 50 bracelets lors de la réunion de 28 juin. Ces bracelets sont numérotés. Les capitaines seront chargés de les distribués par ordre alphabétique aux participants (A=1).

Remarques

Aucune aptitude spécifique n'est demandée mais les participants doivent être 100% valides.

Cotation

Le classement final sera établi selon l'ordre de l'élimination d'un village. L'élimination du village est effective lorsque tous les candidats sont éliminés.

LE JEU DES ÉTOILES

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

VENDREDI
30 JUIN 2023
21H

Principe

Des candidats intellectuels de chaque village répondent à des questions de culture générale. Les autres candidats participent à des épreuves podium demandant diverses compétences, pour le plaisir du public. Le public a également son épreuve.

Participants

- **Épreuve intellectuelle (podium)**
 - 2 candidats par village.
- **Épreuves variées (podium)**
 - 3 candidats par village dont une fille.
- **Épreuve « public »**
 - Illimité

Critères de cotation

1. Classement pour l'épreuve podium
2. Classement pour l'épreuve « public »

Classement

Le classement final résultera de la pondération entre l'épreuve podium et l'épreuve « public ».

A STAR IS BORN

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

VENDREDI
30 JUIN 2023
23H

Jeu
secret

Principe

On les a connues sur les tapis rouges... Mais de l'ombre à la lumière... Il n'y a qu'un pas de 3 minutes... Faites-nous découvrir le parcours des stars : de leur début à leur succès, leurs hauts, leurs bas...

Vidéo de maximum 3 minutes. N'hésitez pas à faire participer un maximum de personnes de votre village.

Contraintes

- La star du DVD est la même que la star du clip (voir le clip pour les choix).
 - La dernière scène de la vidéo doit lancer le clip.
 - Le village est responsable de l'ouverture de son rideau.
 - Le village ne peut pas utiliser des vidéos déjà existantes (extrait de film, reportage, concert...)
- Uniquement tournée par les gens du village.

Informations

La vidéo doit durer maximum 3 minutes. La vidéo sera incluse sur le même support que la bande-son du clip, celui-ci démarrant après la fin de la vidéo.

La bande-son totale pouvant être de maximum 12 min (3 minutes de vidéo maximum + bande-son clip, blancs éventuels inclus).

Cela signifie donc que si le village a besoin un délai plus important que les 3 minutes de vidéo pour le montage de ses décors, il doit inclure un blanc dans le support AVANT la vidéo.

Dans tous les cas, le fichier vidéo et/ou sonore doit absolument être égal au temps imparti pour l'épreuve, blancs inclus.

Tout doit se trouver sur un support clé USB, sous format 16/9, soit en 720p (rapport d'image 1280 X 720 pixel), soit en 1080p (rapport d'image 1920 x 1080 pixel), fichier quicktime.MOV (attention, les fichiers en AVI ne fonctionneront pas). Les formats HD ou mp4 sont autorisés. Les menus ne sont pas autorisés.

Les supports doivent être remis à Joël Botilde pour le 23 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village et la pénalité quant au respect du délai de remise du support sera appliquée.

Ordre de passage : un tirage au sort pour le clip aura lieu le mercredi 28 juin (lors de la réunion des capitaines) et déterminera l'ordre de passage des villages. La vidéo précédera toujours le clip de son village.

Seul l'écran géant sera utilisé. Choix des musiques libres à rendre à partir du 16 avril à 18h. En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les chansons seront donc validées par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi).

Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son/vidéo.

Critères de cotation

- Impression générale
- Qualité du montage
- Représentation du parcours de la star
- Originalité
- Respect du thème et des contraintes
- Respect du temps
- Respect de la remise du support

HALFTIME DU SUPER BOWL

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village	Eghezée	Grand-Leez	Meux	Sauvenière	Saint-Denis

VENDREDI
30 JUIN 2023
23H

Principe

La consécration de nombreuses stars aux USA est de pouvoir réaliser un show lors de la mi-temps du super bowl. Les villages doivent créer un spectacle représentant exclusivement une mi-temps du super ball, parmi la liste à la suite.

Participants

Nombre illimité (Nés avant le 01/01/2007).

Infos pratiques

Les choix d'artistes/groupes sont à remettre pour le dimanche 16 avril à 18h au plus tard à l'adresse crea@jivs.be. Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix (et ce en fonction de la restriction liée au tirage (roue de la fortune)).

Si un village n'a pas remis son choix pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

Les chansons devront être remises à partir du 16 avril 18h à l'adresse crea@jivs.be. En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les chansons seront donc validées par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi).

Dans tous les cas, le fichier vidéo et/ou sonore doit absolument être égal au temps imparti pour l'épreuve, blanc inclus. Durée de maximum 12 minutes pour la totalité du support, incluant la vidéo. Celle-ci sera incluse sur le même support que la bande-son du clip, celui-ci démarrant après le décompte vidéo. La bande-son totale pouvant être de maximum 12 min (3 minutes de vidéo maximum + bande-son clip, blancs éventuels inclus).

Attention, cela signifie donc que si le village nécessite un délai plus important que les 3 minutes de vidéo pour le montage de ses décors, il doit inclure un blanc dans le support AVANT la vidéo.

Dans tous les cas, le fichier vidéo et/ ou sonore doit absolument être égal au temps imparti pour l'épreuve, blanc inclus. Tout doit se trouver sur un support clé USB, sous format 16/9, soit en 720p (rapport d'image 1280 X 720 pixel), soit en 1080p (rapport d'image 1920 x 1080 pixel), fichier quicktime.MOV (attention, les fichiers en AVI ne fonctionneront pas). Les formats HD ou mp4 sont autorisés. Les menus ne sont pas autorisés.



HALFTIME DU SUPER BOWL

Les supports doivent être remis à Joël Botilde pour le 23 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village, et la pénalité quant au respect du délai de remise du support sera appliquée.

Le démontage n'intervient pas dans les 12 minutes mais se fera en un minimum de temps.

La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu. Après chaque projection de vidéo, le clip devra automatiquement débiter.

Le spectacle se déroulera uniquement sur le podium et l'avant-scène.

Entrée/ sortie / hauteur décors : voir plan du chapiteau en annexe.

Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire.

Ordre de passage : un tirage au sort pour le clip aura lieu le mercredi 28 juin (lors de la réunion des capitaines) et déterminera l'ordre de passage des villages. La vidéo précédera toujours son village.

Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son/vidéo ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.

xsIl n'y aura pas de poursuite sur scène.

Contraintes

- Musiques validées par le comité création (une musique validée devra obligatoirement se trouver de manière significative sur la bande son).
- Pas de voix directe
- Représenter la vedette choisie

Critères de cotation

- Impression générale
- Interprétation de la vedette/du groupe
- Mise en scène
- Chorégraphies
- Costumes
- Décors
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général).

Choix

- Christina Aguilera
- Enrique Iglesias
- Michael Jackson
- Britney Spears
- Justin Timberlake
- Prince
- Usher
- Madonna
- Nicki Minaj
- Beyoncé et/ou Destiny Child
- Bruno Mars
- Katy Perry
- Lady Gaga
- Jennifer Lopez
- Shakira
- Rihanna
- The Week-end.



LA CHASSE AUX OSCARS

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

SAMEDI
1 JUILLET 2023
9H

Principe

Une récompense tant convoitée par les plus grands acteurs, les Oscars vous feront aussi rêver ce samedi matin. Plus vous en aurez, plus vous serez récompensés...

Chaque village constitue une équipe de 20 « célébrités » afin de participer à différentes épreuves qui demanderont agilité, dépassement mental, ingéniosité... Pas de compétences sportives demandées.

Participants

20 participants avec 10 garçons maximum qui participeront à 5 épreuves et une épreuve finale.

Classement

Deux classements :

- Classement de toutes les épreuves
- Classement de l'épreuve finale

Ces deux classements donneront un classement final.



MOMENT V.I.P.

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village	Grand-Leez	Saint-Denis	Sauvenière	Meux	Eghezée

SAMEDI
1 JUILLET 2023
13H

Principe

Qui n'a jamais rêvé, de partager un instant privilégié avec sa star préférée ? Le comité de créa propulse le rêve encore plus loin : un moment avec une célébrité dans une destination de votre choix.

Tirage au sort : choix de la célébrité – destination : 1-5 ; 2-4 ; 3-3 ; 4-2 ; 5-1

Participants

Nombre illimité. Les participants doivent être nés après le 01/01/2011.

Infos pratiques

Les choix sont à remettre pour le dimanche 16 avril à 18h au plus tard à l'adresse crea@jivs.be.

Le choix du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix.

Si un village n'a pas remis sa sélection de destination et de célébrité pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

Les chansons étant libres, elles devront être remises à partir du 16 avril 18h00 à l'adresse crea@jivs.be. En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les chansons seront donc validées par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi).

- Temps limite de 12 minutes, montage décors compris.
- Le temps limite sera décomposé comme suit :
- 2 minutes pour le montage des gros décors (pendant ce temps, les enfants seront tenus à l'écart de l'accès au podium et ne pourront en aucun cas participer ou se mêler au « déménagement »)
- Au-delà des 2 minutes de montage des gros décors, Joël Botilde se réserve toujours le droit de refuser la montée des enfants sur le podium s'il juge que les mesures de sécurité nécessaires ne sont pas remplies.
- 10 minutes pour le montage des décors secondaires et le spectacle proprement dit.
- Pendant le montage des décors secondaires, pour autant que le montage des gros décors soit terminé, les enfants peuvent être sur scène, y compris se trouver devant les rideaux.
- Choix des musiques libres.

MOMENT V.I.P.

- Tout doit être enregistré, pas de direct.
- Le montage audio doit être fourni sur un seul support, fichier au format mp3 sur clé USB.
- Les supports doivent être remis à Joël Botilde le 23 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village.
- Le spectacle se déroulera uniquement sur la scène.
- Les écrans ne pourront pas être utilisés.
- La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu.
- Entrée / sortie / hauteur décors : voir plan en annexe.
- Aucun adulte, même déguisé, ne pourra être visible sur le podium.
- Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son/vidéo ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.
- Le tirage au sort des choix fait office également d'ordre de passage pour le spectacle des enfants.

Remarque

Le choix de la célébrité est libre (en fonction du tirage). La célébrité (réelle ou fictive) peut concerner n'importe quel domaine.

En cas de choix pour un artiste musical, il n'est pas attendu du village d'utiliser uniquement des chansons de l'artiste.

Contraintes

- Présence d'une célébrité identifiable.
- Pas de voix directe.
- Représenter la destination choisie

Critères de cotation

- Impression générale
- Mise en scène
- Intégration de la célébrité
- Décors
- Costumes
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au général)



MOMENT V.I.P.

Choix de la destination

Casino



Fête foraine



Montagne



Cirque



Parc animalier



Espace



Mer



Carnaval



LES J.O. DES ENFANTS

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

SAMEDI
1 JUILLET 2023
16H

Principe

Les célébrités ne se sont pas toutes fait connaître à travers la scène ! Et oui, certaines se sont fait remarquer grâce à leurs compétences sportives... Mais les enfants n'y ont jamais eu leur place !

A Meux, nous n'aimons pas les injustices alors, nous invitons les enfants à tenter leur chance de percer dans le sport le samedi après-midi !

Ps : aucun recruteur de talent ne sera présent, donc la célébrité restera sans doute locale...

3 épreuves de psychomotricité destinées aux enfants qui sont répartis selon leur âge.

Participants

- 1^{er} catégorie : 4 enfants nés en 2017 et 2018.
- 2^e catégorie : 4 enfants de deux genres différents nés entre 2016 et 2014.
- 3^e catégorie : 5 enfants de deux genres différents nés entre 2013 et 2011.

Remarques

- Liste des participants à fournir avant le début du jeu avec la date de naissance de l'enfant.
- Un document officiel pouvant certifier l'année de naissance de l'enfant vous sera demandé (CI, vignette, carte ISI+...)

DANS L'ASSIETTE DES STARLETTES

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

SAMEDI
1 JUILLET 2023
17H30

Principe

Un gros mangeur mange-t-il la même chose qu'une célébrité ? Nous le découvrirons le samedi en fin de journée... Alors les villages, préparez vos plus fins gourmets pour la dégustation...

Participants

• Podium

5 participants majeurs par village avec minimum 2 filles et 2 garçons sans allergie alimentaire et pouvant boire de l'alcool.

• « Public »

Illimité, participants majeurs sans allergie alimentaire et pouvant boire de l'alcool.

Remarques

Pour l'épreuve « public », l'âge des participants ne sera pas vérifié par les organisateurs mais ceux-ci déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des consignes données et en cas d'abus de boissons alcoolisées.

Habiter dans une des 5 entités
ou avoir une dérogation

L'OPÉRA MODERNE

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

Ordre de choix	1-5	2-4	3-3	4-2	5-1
Village	Sauvenière	Meux	Grand-Leez	Saint-Denis	Eghezée
Couleur	Fuchsia	Orange	Turquoise	Vert Pomme	Violet

SAMEDI
1 JUILLET 2023
21H

Principe

Certaines célébrités sont plus au goût du jour que d'autres... Mais nous comptons sur les ados pour réveiller le chapiteau avec de la musique classique. Pour les aider, nous leur avons choisi un allié de taille : TikTok !

Le challenge ? Associer une musique classique remixée ou non et un trend TikTok. Le reste de la musique est libre.

Pas de décor.

Pas de voix directe.

Tirage au sort : compositeur – trend : 1-5 ; 2-4 ; 3-3 ; 4-2 ; 5-1

Participants

Nombre illimité

Participants nés entre le 01/01/2007 et le 31/12/2010

Infos pratiques

Les choix sont à remettre pour le 16 avril à 18h à l'adresse crea@jivs.be. Le choix du compositeur du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix. L'ordre du tirage est inversé pour le trend TikTok mais le fonctionnement de priorité du choix est le même. Si un village n'a pas remis son choix pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages.

Les chansons issues du répertoire du compositeur, le choix du trend et les musiques libres devront être remis à partir du 16 avril à 18h00 à l'adresse crea@jivs.be. En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les choix seront donc validés par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi). Le temps limite du spectacle est de 6 minutes. Tout doit être enregistré, pas de direct.

Le TikTok originel doit être diffusé avant le spectacle et n'est pas compté dans les 6 minutes. Le montage vidéo et audio doit se trouver sur un seul support clé USB, sous format 16/9, soit en 720p (rapport d'image 1280 X 720 pixel), soit en 1080p (rapport d'image 1920 x 1080 pixel), fichier quicktime.MOV (attention, les fichiers en AVI ne fonctionneront pas). Les formats HD ou mp4 sont autorisés. Les menus ne sont pas autorisés.



L'OPÉRA MODERNE

Les supports doivent être fournis à Joël Botilde pour le 23 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village. Le spectacle se déroulera uniquement sur le podium. Les écrans ne pourront pas être utilisés (sauf pour la diffusion du TikTok avant le show). L'utilisation de décors est interdite. La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu. Les villages disposeront d'une « Gitterbox » dont les dimensions seront données rapidement aux capitaines d'équipe. Pourront se trouver à l'intérieur de cette box tous les accessoires nécessaires à la réalisation du spectacle, à l'exception de tout matériel pouvant servir de décor. Un accessoire n'entrant pas dans la box sera également autorisé (après validation du comité créa). Attention, les drones et appareils similaires sont interdits ! Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire. Ordre de passage : un tirage au sort aura lieu le mercredi 28 juin et déterminera l'ordre de passage des villages. Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux. Pour les costumes, une couleur sera tirée au sort par le village et devra être mise en avant dans les costumes du village.

Contraintes

- Pas de décor (Gitterbox).
- Pas de voix directe.
- Diffuser 1 minute de musique classique remixée ou non.
- Interpréter un trend TikTok de minimum 15 sec.
- Une version originelle de ce trend sera diffusée avant l'ouverture des rideaux. La diffusion de la vidéo n'est pas comptée dans les 6 minutes du spectacle.

Remarque

La vidéo diffusée avant le début du spectacle n'est pas cotée et est diffusée à titre indicatif afin de mettre en avant le trend du village.

Critères de cotation

- Impression générale
- Mise en scène (harmonisation entre le compositeur et le trend)
- Chorégraphies
- Costumes
- Mise en valeur de la couleur
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général)

Choix

- Bach
- Mozart
- Chopin
- Vivaldi
- Beethoven
- Haydn
- Schumann
- Verdi
- Wagner
- Puccini



LES STARS DU TOP 50

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

Ordre de choix	1-5	2-4	3-3	4-2	5-1
Village	Sauvenière	Saint-Denis	Grand-Leez	Eghezée	Meux

SAMEDI
1 JUILLET 2023
23H

Jeu
secret

Principe

Nous avons choisi un thème à la hauteur de nos stars du week-end ! Les stars du top 50 entre 2000 et 2020 vont permettre à nos +36 de mettre le feu le samedi soir.

Réaliser un show composé uniquement de chansons qui ont fait partie du TOP 50 européen. Les différents hits ont été classés par année et celles-ci ont été associées en playlist de 3 années. Le show sera réalisé dans une ambiance différente pour chaque village.

Tirage au sort : choix des années – ambiance : 1-5 ; 2-4 ; 3-3 ; 4-2 ; 5-1

Participants

Nombre illimité, participant né avant le 31/12/1987

Infos pratiques

Le ou les choix d'association de hits sont à remettre pour le 16 avril à 18h à l'adresse crea@jivs.be.

Le choix des hits par années du village ayant gagné le tirage au sort sera accepté d'office. Il remettra donc un seul choix. Le deuxième village rend 2 choix, le troisième village rend 3 choix, le quatrième village rend 4 choix et le cinquième village rend 5 choix. L'ordre du tirage est inversé pour l'ambiance mais le fonctionnement de priorité du choix est le même. Si un village n'a pas remis son choix pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages. Temps limite de 6 minutes. Le montage audio doit être fourni sur un seul support, fichier au format MP3 sur clé USB. Les supports doivent être remis à Joël Botilde pour le 23 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village, et la pénalité quant au respect du délai de remise du support sera appliquée. La première équipe sera prévenue 30 minutes avant le début du jeu. Le spectacle se déroulera uniquement sur le podium. L'utilisation de décors est interdite. Les villages disposeront d'une « Gitterbox » dont les dimensions seront données rapidement aux capitaines d'équipe. Pourront se trouver à l'intérieur de cette box tous les accessoires nécessaires à la réalisation du spectacle, à l'exception de tout matériel pouvant servir de décor. Un accessoire n'entrant pas dans le Gitterbox sera également autorisé (après validation du comité créa). Les capitaines seront contactés pour fixer une réunion avec la régie lumière afin de réaliser un plan lumière. Cette réunion n'est pas obligatoire. Ordre de passage : un tirage au sort aura lieu le 28 juin et déterminera l'ordre de passage des villages. Deux bancs et deux tables « brasseur » seront mis à disposition des équipes.



LES STARS DU TOP 50

Ils peuvent être utilisés par les villages lors de leur spectacle. Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son ainsi que deux personnes responsables de l'ouverture des rideaux.

Contraintes

- Minimum 1 minute d'un hit de chaque année du trio proposé.
- Pas de décor (Gitterbox)
- Respect de l'ambiance choisie.

Critères de cotation

- Impression générale
- Mise en scène
- Ambiance
- Chorégraphies
- Costumes
- Respect des contraintes
- Respect du temps
- Respect de l'âge (pénalité au classement général)

Choix d'ambiance :

- Soirée strass et paillette
- Versailles
- Soirée au ski la folie douce
- Soirée blanche à la Eddy Barclay
- Soirée scout • feu de camp
- Country
- Pyjama
- Soirée de Noël
- Zumba/Fluo
- Soirée cabaret

Choix musicaux

- **Playlists :**

1	2	3	4	5	6	7
2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
2011	2012	2013	2007	2008	2009	2010
2016	2017	2018	2019	2014	2015	2020



LES STARS DU TOP 50

• Playlists :

2000

1. R. Kelly: If I Could Turn Back The Hands Of Time
2. All Saints: Pure Shores
3. Superfunk feat. Ron Carroll: Lucky star
4. Britney Spears: Oops!... I Did It Again
5. Bomfunk MCs : Freestyler
6. Yannick: Ces soirées là
7. Anastacia: I'm Outta Love
8. Philippe D'Avilla / Damien Sargue / Grégori Baquet: Les rois du monde

2001

1. Garou: Seul
2. Da Muttz: Wassuup!
3. Daddy DJ: Daddy DJ
4. Sully Sefil: J'voulais
5. Lorie - Près de moi
6. Axel Bauer & Zazie: À ma place
7. Eve feat. Gwen Stefani: Let Me Blow Ya Mind
8. Kylie Minogue: Can't Get You Out Of My Head

2002

1. Star Academy: La musique
2. Garou & Céline Dion: Sous le vent
3. Pink: Get The Party Started
4. Shakira: Whenever Wherever
5. Jean-Pascal: L'agitateur
6. Tiziano Ferro: Perdonò
7. Eminem: Without me
8. Las Ketchup: The Ketchup Song (Aserejé)

2003

1. Star Academy 2: Paris-Latino
2. Eminem: Lose Yourself
3. Panjabi MC: Mundian to bach ke
4. Alphonse Brown: Le frunkp
5. Pascal Obispo: fan
6. The Underdog Project vs. Sunclub: Summer Jam
7. Diam's: DJ
8. Star Academy 3: La bamba

2004

1. Tragedie: Hey oh
2. The Black Eyed Peas: Shut up
3. Kareen Antonn / Bonnie Tyler: Si demain... (Turn Around)
4. Usher feat. Lil' Jon & Ludacris: Yeah
5. O-Zone: Dragostea din tei
6. K-Marò: Femme Like U (Donne-moi ton corps)
7. Star Academy 4: Laissez moi danser
8. Tragedie: Gentleman

2005

1. Starsailor: Four to the Floor
2. Amel Bent: Ma philosophie
3. Ilona Mitrecey: Un monde parfait
4. Crazy Frog: Axel F
5. Star Academy 5: Je ne suis pas un héros
6. Crazy Frog: Popcorn
7. Lââm: Petite sœur
8. Madonna: Hung up

2006

1. Juanes: La camisa negra
2. Diam's: La boulette
3. Shakira feat. Wyclef Jean: Hips Don't lie
4. La Plage: Coup de boule
5. Bob Sinclar & Cutee-B feat. Dollarman & Big Ali & Makedah: Rock This Party
6. Tribal King: Façon sex
7. Faudel: Mon pays
8. Fatal Bazooka: Fous ta cagoule

2007

1. Faf Larage: Pas le temps
2. Fatal Bazooka feat. Vitoo : Mauvaise foi nocturne
3. Mika: Grace Kelly
4. Christophe Willem: Double je
5. Mika: Relax (Take It Easy)
6. James Blunt: 1973
7. Koxie: Garçon
8. Rihanna: Don't Stop The Music

2008

1. Fatal Bazooka feat. Yelle: Parle à ma main
2. Sheryfa Luna: Il avait les mots
3. Madonna & Justin: 4 Minutes
4. Laurent Wolf: No Stress
5. Enrique Iglesias feat. Nâdiya: Tired Of Being Sorry
6. Mylène Farmer: Dégénération
7. MC Solaar: Le rabbi muffin
8. Madcon: Beggìn

2009

1. Katy Perry: Hot N Cold
2. Lady Gaga: Poker Face
3. Flo Rida feat. Ke\$ha: Right Round
4. The Black Eyed Peas: Boom Boom Pow
5. The Black Eyed Peas: I Gotta Feeling
6. David Guetta feat. Akon: Sexy Bitch
7. Stromae: Alors on danse
8. The Champions: We are the best

2010

1. Ke\$ha: Tik Tok
2. David Guetta feat. Kid Cudi: Memories
3. Lady Gaga feat. Beyoncé: Telephone
4. Shakira feat. Freshlyground: Waka Waka (This Time For Africa)
5. Yolanda Be Cool & Dcup: We No Speak Americano
6. Rihanna: Only Girl (In The World)
7. Duck Sauce: Barbra Streisand
8. Taio Cruz - Dynamite

2011

1. The Black Eyed Peas: The Time (Dirty Bit)
2. David Guetta feat. Rihanna : Who's That Chick?
3. Britney Spears: Hold It Against Me
4. Adele : Rolling In The Deep
5. Jennifer Lopez feat. Pitbull: On The Floor
6. Snoop Dogg vs. David Guetta: Sweat
7. Pitbull feat. Ne-Yo, Afrojack & Nayer : Give Me Everything
8. Lykke Li: I Follow Rivers

LES STARS DU TOP 50

2012

1. Michel Teló : Ai se eu te pegoi!
2. Sexion d'Assaut : Avant qu'elle parte
3. Gotye feat. Kimbra: Somebody That I Used To Know
4. Tal : Le sens de la vie
5. Sam Sparro : Happiness
6. Asaf Avidan: One Day / Reckoning Song (Wankelmut Rmx)
7. Adele : Skyfall
8. Psy : Gangnam Style

2013

1. will.i.am & Britney Spears : Scream & Shout
2. Macklemore & Ryan Lewis feat. Wanz : Thrift Shop
3. Daft Punk feat. Pharrell Williams : Get Lucky
4. Stromae : Papaoutai
5. Avicii : Wake Me Up!
6. Martin Garrix : Animals
7. DVBBS & Borgeous : Tsunami
8. Avicii : Hey Brother

2014

1. Stromae : Tous les mêmes
2. Pharrell Williams : Happy
3. Coldplay : A Sky Full Of Stars
4. Pitbull feat. Jennifer Lopez & Cláudia Lette : We Are One (Ole Ola)
5. Magic System feat. Chawki : Magic In The Air
6. Lilly Wood & The Prick and Robin Schulz : Prayer In C (Robin Schulz Remix)
7. David Guetta feat. Sam Martin : Dangerous
8. Selah Sue : Alone

2015

1. Mark Ronson feat. Bruno Mars : Uptown Funk!
2. Omi : Cheerleader (Felix Jaehn Remix)
3. Feder feat. Lyse : Goodbye
4. Loïc Nottet : Rhythm Inside
5. Marina Kaye : Homeless
6. Lost Frequencies feat. Janieck Devy : Reality
7. Nicky Jam & Enrique Iglesias : El perdón
8. Calvin Harris + Disciples : How Deep Is Your Love

2016

1. Yall feat. Gabriela Richardson : Hundred Miles
2. Mike Posner : I Took A Pill In Ibiza
3. Sia feat. Sean Paul : Cheap Thrills
4. Kungs vs. Cookin' On 3 Burners : This Girl
5. Justin Timberlake : Can't Stop The Feeling!
6. Lost Frequencies feat. Sandro Cavazza : Beautiful Life
7. Major Lazer feat. Justin Bieber & MØ : Cold Water
8. The Weeknd feat. Daft Punk : Starboy

2017

1. Rag'n'Bone Man : Human
2. Clean Bandit feat. Sean Paul & Anne-Marie : Rockabye
3. Ed Sheeran : Shape Of You
4. Luis Fonsi feat. Daddy Yankee : Despacito
5. Calvin Harris feat. Pharrell Williams, Katy Perry & Big Sean : Feels
6. Niska : Réseaux
7. Kalash feat. Damso : Mwaka Moon
8. Ed Sheeran : Perfect

2018

1. Damso - Smog
2. Therapie Taxi feat. Roméo Elvis : Hit sale
3. Lost Frequencies & Zonderling : Crazy
4. Maître Gims avec Vianney : La même
5. Calvin Harris & Dua Lipa : One Kiss
6. Clean Bandit feat. Demi Lovato : Solo
7. Dynoro & Gigi D'Agostino : In My Mind
8. Orelsan feat. Damso : Rêves bizarres

2019

1. Angèle feat. Roméo Elvis : Tout oublier
2. Ava Max : Sweet But Psycho
3. Calvin Harris & Rag'n'Bone Man : Giant
4. Angèle : Balance ton quoi
5. Nekfeu feat. Damso : Tricheur
6. Lil Nas X : Old Town Road
7. Shawn Mendes & Camila Cabello : Señorita
8. Tones And I : Dance Monkey

2020

1. The Weeknd : Blinding Lights
2. SAINT JHN : Roses (Imanbek Remix)
3. Nea : Some Say
4. Topic feat. A7S : Breaking Me
5. Bosh : Djomb
6. Black Eyed Peas / Ozuna + J. Rey Soul : Mamacita
7. Master KG feat. Burna Boy & Nomcebo Zikode : Jerusalema (Remix)
8. Dua Lipa feat. Angèle : Fever



FASHION CITY

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

Ordre de choix	1	2	3	4	5
Village	Saint-Denis	Meux	Eghezée	Grand-Leez	Sauvenière

DIMANCHE
2 JUILLET 2023
9H

Jeu
secret

Principe

Faites voyager les spectateurs et le jury au cœur d'une ville organisant habituellement une fashion-week. A l'animation finale, chaque village devra représenter sa ville devant le jury.

Remarque : il n'est pas attendu des villages de représenter des défilés de mode. Chaque village est libre de présenter sa ville comme il le souhaite. Le mot d'ordre est : **FAITES NOUS VOYAGER :D**

Participants

Illimités

Infos pratiques

Le choix de la ville sera à remettre pour le 16 avril à 18 h au plus tard à l'adresse crea@jivs.be. Les villages rendront donc : 1 ville s'ils choisissent en 1er ; 2 villes (par ordre de préférence) s'ils choisissent en 2e etc. Si un village n'a pas remis son choix pour la date indiquée, il sera déclassé dans l'ordre de préséance établi lors du tirage au sort et son choix sera avalisé en fonction des choix accordés aux autres villages. Pendant le parcours du char, toutes les musiques sont autorisées. Le choix des musiques étant libre, elles devront être remises à partir du 16 avril à 18h00 à l'adresse crea@jivs.be. En cas de doublon, la loi du « 1er arrivé, 1er servi » sera d'application, les chansons seront donc validées par ordre de rentrée (date et heure du mail faisant foi). Le défilé démarre à 09h00 précise. Le côté ouvert du char sera le côté droit dans le sens de la marche. La cotation des chars commencent à partir de l'intersection avec la Rue Willem et se termine dans la rue de Liernu à partir de l'intersection avec la rue Janquart.

Arrivée des chars pour le départ :

Saint-Denis, Meux et Eghezée arrivent par la rue du Brutal pour se diriger vers la rue de Liernu.

Grand-leez et Sauvenière par la rue du Chainia (par Grand-leez, ils seront autorisés à ce moment à prendre le sens unique provisoire)

Les chars seront rassemblés devant le site rue de Liernu à 8h15. La sécurité placera ensuite les chars dans l'ordre de passage pour démarrer rue de Sclef à 9h.

Remarque : arrivée tardive = pénalité au général (2 points au classement général par quart d'heure entamé)



FASHION CITY

Sont autorisés par village:

- Un véhicule de traction motorisé, ne pouvant tirer qu'une seule remorque ;
- un deuxième véhicule motorisé (sans remorque). Attention, ce véhicule ne pourra se trouver sur « la scène » de l'animation finale.
- Une seule remorque par village.
- Les dimensions du char devront être les suivantes : la largeur du char ne peut pas excéder 3 m. Hauteur 4m, longueur 15m (ce sont des normes exigées par les pompiers, voir le point plus bas).
- Les animaux vivants sont interdits (sauf approbation du comité création).

Remarques

- Le thème ainsi que le nom du village devront être indiqués clairement à l'avant du premier véhicule.
- Ordre de passage : Un tirage au sort le mercredi 28 juin lors de la réunion des capitaines déterminera l'ordre de passage des villages.

Animation finale

- Présentation d'une animation finale en respect avec la ville choisie et les contraintes. Il n'y aura pas d'animation intermédiaire cotée à un endroit précis.
- Cette animation doit durer 10 minutes maximum, placement du char non compris.
- Tout doit être enregistré, pas de voix directe. Le montage audio doit être fourni sur un seul support (fichier au format mp3 sur clé USB).
- Les supports doivent être remis à Joël Botilde pour le 23 juin entre 20h et 22h au plus tard afin de procéder au test en présence d'un membre du village (capitaine) et d'un membre du comité création. Passé ce délai, tout problème technique sera sous la responsabilité du village.
- L'animation finale se fera sur le site des jeux intervillages 2023 (voir plan de scène en annexe). Chaque village désignera une personne responsable du lancement et de l'arrêt de la bande son.

Sécurité

Deux personnes par village et par char seront désignées pour la sécurité du cortège. Cela signifie donc qu'un village disposant de 2 véhicules motorisés devra avoir 4 personnes désignées pour la sécurité. Il est demandé qu'ils portent des textiles spécifiques et visibles (ex : gilets fluos).

Les pompiers nous ont fourni des règles bien précises à suivre. Ces règles se trouvent dans les annexes. Le comité de créa et les jurés ne vérifieront pas le respect de ces règles. En cas de contrôle de police ou des pompiers, ils sont en droit de refuser le départ d'un char ou de l'arrêter. Dans ce cas, le village devra accepter la responsabilité de son erreur et assumer les conséquences sur les résultats.



FASHION CITY

Si un village rencontre un problème technique demandant un accès sous la remorque ou juste devant le véhicule, le responsable sécurité devra en être obligatoirement informé et informer à son tour le chauffeur et l'escorte, afin d'éviter tout problème ou situation dangereuse.

L'escorte et les responsables sécurité se rencontreront le mercredi 28 juin.

Alcool : la police nous informe qu'elle procédera à des contrôles d'alcoolémie auprès des chauffeurs des véhicules motorisés avant, pendant et avant le retour du char vers le village.

Tout décors, véhicules ou autre devant se trouver sur la « scène » devra recevoir l'accord préalable du comité création.

Les responsables des chars de chaque village doivent prendre connaissance du parcours et de la hauteur des câbles électriques. Le village doit prévoir le matériel nécessaire afin que le char puisse passer sans rien abîmer sur tout le cortège. Nous rappelons que le village est responsable de tous les dégâts causés par son char.

Pour l'évacuation des chars après l'animation finale, tous les chars sont obligés de partir en direction de Grand-Leez par la rue du Chainia. Nous proposons un retour « ordinaire » pour Sauvenière et Grand-Leez qui seront dans le bon sens. Pour Meux, Saint-Denis et Éghezée : les villages doivent rentrer par la rue du Chainia, tourner à gauche dans la rue de Meux. Tourner à droite vers le Chemin du Bois du roi pour revenir vers la rue de Liernu et repartir vers leur village respectif.

Contraintes

- **Défilé**
 - Heure d'arrivée : 8h15
- **Animation finale**
 - Pas de second char sur la scène « bois »
 - L'animation finale doit servir de promotion pour la ville choisie.

Critères de cotation

- **Char**
 - Représentation de la ville
 - Construction et technique
 - Esthétique et finitions
 - Déguisements
 - Impression générale
 - Animation continue
 - Animation finale*
- **Animation finale***
 - Impression générale
 - Mise en scène – promotion de la ville
 - Intégration du char
 - Respect du temps

Parcours du char

Voir annexe

Plan de scène animation finale

Voir annexe



FASHION CITY

Choix de la destination

New-York



Paris



Berlin



Londres



Shanghai



Milan



Madrid



Tokyo



Beyrouth



Los Angeles



LES JEUX SPORTIFS

Catégorie	1	2	3	4	5	6
Écart de points	17	13	10	7	5	3

Principe

Les capitaines recevront un dossier avec les informations complémentaires.

Participants

Les capitaines recevront un dossier avec les informations complémentaires.

Remarques

Les capitaines recevront un dossier avec les informations complémentaires.

Habiter dans une des 5 entités
ou avoir une dérogation

DIMANCHE
2 JUILLET 2023
18H



REMARQUES IMPORTANTES

REMISE DES CHOIX

Lors de la remise de plusieurs choix, l'ordre sera prépondérant. Dès qu'un choix devient possible, il est validé.

Exemple :

Village 1 rentre comme choix : Chouchou

Village 2 rentre comme choix : Chouchou et loulou

> Sera validé :

Village 1 : Automatiquement « Chouchou »

Village 2 : « Loulou »

HORAIRES

L'horaire est indiqué dans le règlement à titre indicatif. Dans le cas où l'horaire ne serait pas respecté, aucune réclamation ne pourra être portée.

L'ESPACE « EQUIPES »

L'espace « équipes » se trouve dans un chapiteau à l'arrière du chapiteau principal. Un accès au bar latéral sera possible.

Ce dernier est ouvert :

- le vendredi de 19h00 à 1h00.

- le samedi de 9h00 à 16h00 et de 19h00 à 1h.

- le dimanche de 8h00 à 9h30 et de 13h30 à 19h.

Il est formellement interdit de fumer dans cet espace.

Merci de respecter les locaux et le matériel mis à votre disposition. En cas de détérioration manifestement volontaire, le coût de la réparation ou du remplacement sera à la charge de la personne ou du village l'ayant endommagé.

Merci de vider votre espace « équipe » et le site de tous vos déguisements, décors et autres pour le dimanche 16h00. La facture (container, main d'œuvre) en cas de non-respect de ce dernier point sera envoyée au village incriminé.

L'espace « équipe » n'est pas sécurisé : ne laissez aucun objet (même de faible valeur) entre les spectacles. En cas de vol ou dégradation, seule l'équipe est responsable.



REMARQUES IMPORTANTES

LES SEMI-REMORQUES

La semi-remorque contenant le matériel pour le vendredi DOIT arriver sur le site des jeux le jeudi 28 juin 2023 entre 16h00 et 18h00. L'entrée se fera par la rue de Liernu

La semi-remorque contenant le matériel pour le samedi DOIT arriver sur le site des jeux le samedi 1 juillet 2023 entre 7h30 et 8h30. L'entrée se fera par la rue de Liernu

Le camion-tracteur venant déposer la semi-remorque contenant le matériel du samedi, reprendra la semi-remorque contenant le matériel du vendredi.

La semi-remorque contenant le matériel pour le samedi devra quitter le site des jeux le dimanche 2 juillet entre 7h et 7h45.

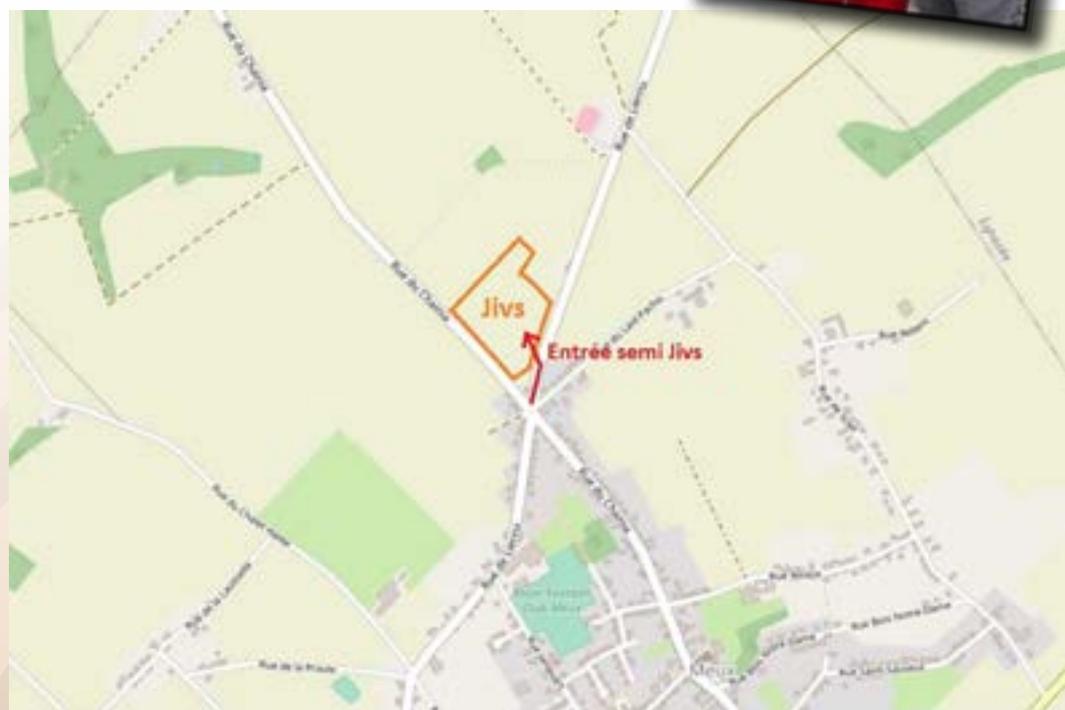
En aucun cas le camion prévu pour le samedi ne pourra arriver ni le jeudi, ni le vendredi.

Aucun camion ne sera autorisé à entrer/sortir du site sans autorisation préalable d'un responsable.

Personne responsable du placement des semi-remorques :

TANGUY NICOLAS – 0470/59.45.68

PS : à vous de trouver qui est Tanguy sur la photo



CATÉGORIE DES JEUX

Jeu	CAT	Écart de points	Secret	Dérogations
Char	1	17	Oui	Non
Clip	2	13	Non	Non
Enfants	3	10	Non	Non
Jeux sportifs	3	10	Non	Oui
Vidéo	4	7	Oui	Non
Ados	4	7	Non	Non
+36	4	7	Oui	Non
Pré-jeu	4	7	Oui	Oui et Non
Vendredi soir	5	5	Non	Non
Samedi matin	5	5	Non	Non
Jeu continu	5	5	Non	Non
Gros mangeur	5	5	Non	Non
Samedi après-midi	6	3	Non	Non

HORAIRE (INDICATIF) DU WEEK-END

Vendredi

- **18h** : Arrivée des équipes
- **19h** : Jeu continu
- **19h45** : Cérémonie d'ouverture
- **21h00** : Jeu intellectuel
- **23h00** : Vidéo + Clip

Samedi

- **8h30** : Accueil des équipes
- **9h** : Jeu continu
- **9h** : Jeu du samedi matin
- **13h** : Spectacle des enfants
- **16h** : Jeu du samedi après-midi
- **17h30** : Gros mangeur
- **18h30** : Jeu continu
- **21h** : Spectacle des ados
- **23h** : Spectacle des +36

Dimanche

- **9h00** : Cortège des chars
- **12h30** : Animations finales des chars
- **17h30** : Jeu continu
- **18h** : Jeux sportifs

CALENDRIER RÉCAPITULATIF

11 AVRIL

20H

Réunion créa – Jurés – Capitaines
(2/villages)

Lieu : Ancienne bibliothèque, étage de la salle Noss Maujone. L'entrée se fait par l'avant de la salle.

16 AVRIL

AVANT 18H

Remise du choix du clip

Remise du choix de la destination et de la star pour les enfants

Remise du choix du compositeur et de la trend TikTok pour les ados

Remise du choix de la playlist et de l'ambiance pour les +36

Remise du choix de destination pour le char

16 AVRIL

A PARTIR DE 18H

Début de remise des choix des musiques libres

13 MAI

13H

Lieu : Site de l'ancienne banque alimentaire.

Adresse : Rue Janquart 9B, 5081 La Bruyère

13h – Accueil

13h15 – Briefing des capitaines

14h – Début des épreuves

20h – Jeu du soir

21h – Soirée

23 JUIN

20H À 22H

Remise chez Joël Botilde des supports audio et vidéo. Il paraît qu'il paie un verre à condition de laisser les chats tranquilles.

25 JUIN

8H À 21H

Caravane publicitaire

28 JUIN

20H

Réunion comité créa – jurés- capitaines d'équipe (2 par village)

Lieu : le site des jeux

29 JUIN

Vin d'honneur et soirée

29 JUIN

17H À 19H

Dépôt des semis par les villages (une par village, changement possible le samedi)

1 JUILLET

7H30 À 8H30

Changement possible de semi

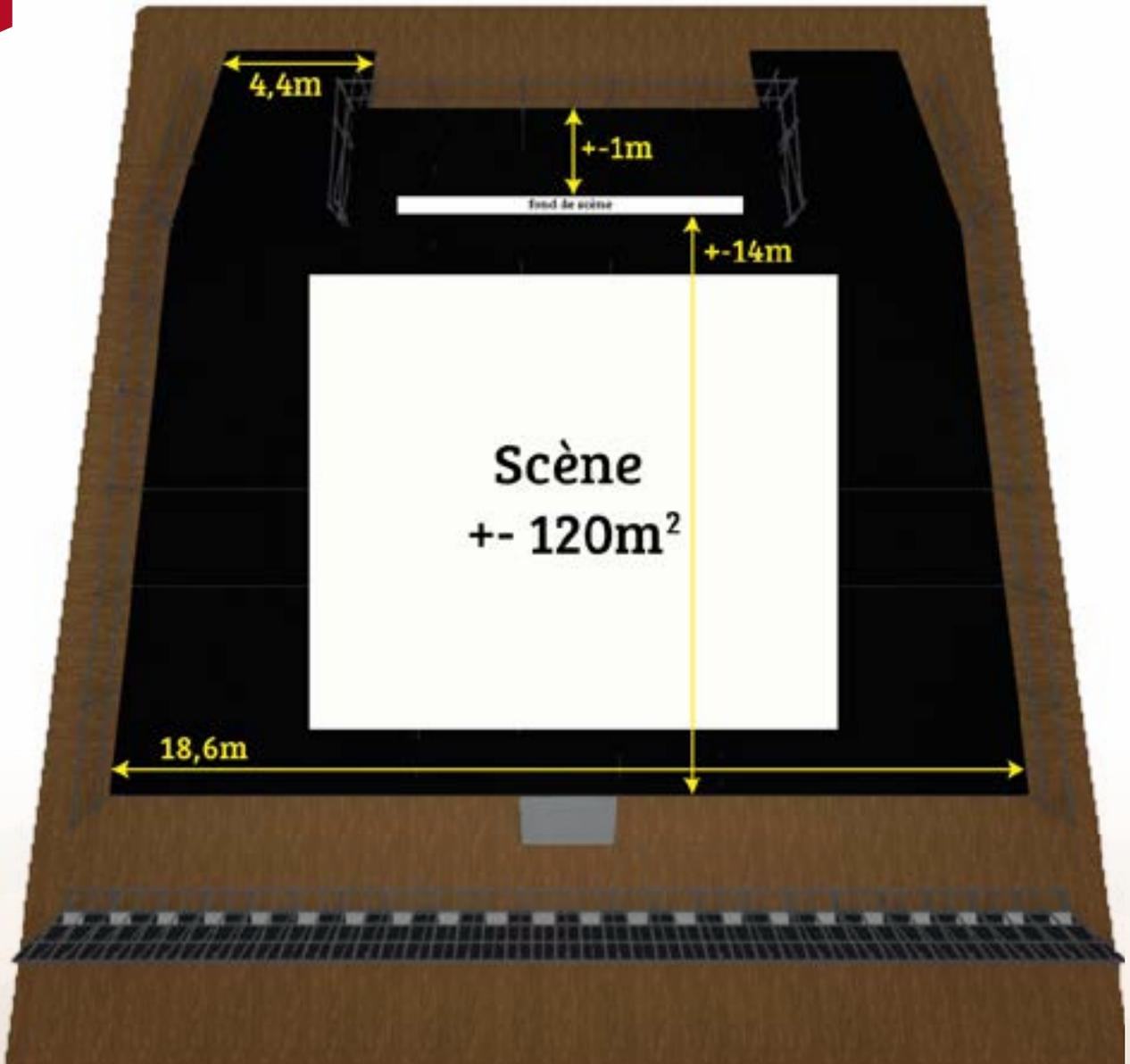
2 JUILLET

7H À 7H45

Évacuation des semis

PLAN ET DIMENSIONS DES SCÈNES

Annexes



PLAN DE CIRCULATION AUTOUR DU SITE

Afin de vous organiser au mieux, voici comment sera mise en place la circulation à partir du.....



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Extrait des consignes de sécurité fournies par les pompiers pour le cortège du char

Annexes

III.8 MANIFESTATION ITINÉRANTE ET CORTÈGE CARNAVALESQUE

Pour recevoir et conserver un avis positif de la Zone de secours, les organisateurs de manifestation itinérante et cortège carnavalesque respectent les prescriptions reprises ci-après.

8.1 GÉNÉRALITÉS

À la demande de l'autorité, une visite de contrôle du respect d'une partie ou de toutes les présentes mesures sera effectuée par un technicien en prévention de l'incendie et/ou par un service de police dans les attributions respectives de ces personnes.

Le jour de l'événement, l'organisateur et/ou le responsable de la sécurité sur le site disposera d'une liste à jour et définitive contenant les noms et numéros de GSM permettant de contacter à tout moment une personne privilégiée au sein de chaque groupe participant au carnaval.

Afin de garantir la sécurité des participants et du public pendant le déplacement du cortège, il y a lieu de prévoir, en nombre suffisant, des « stewards sécurité » identifiables (non déguisés et équipés de gilets fluo) qui auront pour missions :

- d'éviter que des spectateurs (ou participants) ne passent en-dessous des chars ;
- de maintenir un espace suffisant entre le public et les chars pendant le déplacement de ceux-ci aux endroits sans barrière ;

8.2 RÈGLES MINIMALES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est interdit d'utiliser des pétards, fumigènes, fusées et autres artifices à proximité immédiate du public.

Il est interdit de monter ou de descendre d'un char quand celui-ci est en mouvement.

Lorsque des opérations de remplissage d'un groupe électrogène doivent être effectuées, tous les participants doivent descendre du char. Ce type d'opération doit se faire à l'écart du public. Afin de minimiser ce risque, le plein des réservoirs sera fait avant le démarrage du cortège.

La quantité maximum de carburant pouvant être stockée par char est fixée à 20 litres.

La présence d'un extincteur conforme à la réglementation et en ordre d'entretien est obligatoire sur chaque char. Nous trouverons au minimum un extincteur à poudre de type ABC de 6 kg ou un extincteur à eau additionnée de 6 litres.

Aucun élément du décor du char ne pourra être une entrave à l'évacuation des gaz d'échappement à l'air libre.

Afin d'éviter tout risque de chute, si la hauteur du plancher du char est supérieure à 3m, il y aura lieu d'installer des garde-corps solides.

Les escaliers de plus de 3 marches seront équipés d'une rampe de soutien solide.

Les chauffages d'appoint autres qu'électriques sont strictement interdits !

Zone de Secours NAGE • Département des transmissions et de la planification d'urgence
Directives de planification relatives à l'occupation du domaine public et aux manifestations • août 2017

56

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Extrait des consignes de sécurité fournies par les pompiers pour le cortège du char

Annexes

Il est strictement interdit de gonfler des ballons à l'aide d'un gaz inflammable.

8.3 RÈGLES MINIMALES DE SÉCURITÉ LIÉES AUX VÉHICULES ET À LEUR CONDUITE

Le chauffeur d'un véhicule doit obligatoirement disposer du permis de conduire adapté au type de véhicule ;

Le chauffeur doit avoir une visibilité à 180° qui lui permet de visualiser toute la largeur de la voie publique ;

Tout véhicule motorisé (tractant) devra obligatoirement être assuré et en ordre de contrôle technique;

Les véhicules ou chars participant à la manifestation auront une largeur maximale de 3 m, une hauteur maximale de 4m et une longueur maximale de 15m ;

Il n'est autorisé qu'une seule remorque par tracteur ;

La vitesse maximale sur le cortège est fixée à 10 km/heure ;

Le véhicule tractant doit être muni de feux blancs à l'avant ;

Le char tracté / remorque tractée doit être muni(e) de feux rouges à l'arrière ;

Une distance de sécurité de 10 m entre les groupes et les chars sera respectée ;

Les systèmes d'attache de la remorque au véhicule tracteur seront conformes aux réglementations en vigueur. Chaque système sera complété d'une chaîne ou d'un câble de sécurité adapté à la charge tractée ;

Le chauffeur s'abstiendra de consommer des boissons alcoolisées pendant toute la durée de la manifestation ;

L'utilisation de gobelets en plastique est de rigueur tant sur les chars que lors des distributions de boissons par les chars au grand public.

Les chars disposant d'une super structure hydraulique ou articulée et/ou présentant un risque de stabilité doivent être réceptionnés par un organisme d'inspection accrédité. Sans cette réception, ils ne pourront prendre le départ du cortège.

COULEURS DES T-SHIRTS

Gris anthracite sera la couleur textile du comité d'organisation ; rouge sera la couleur du comité de création.

Les couleurs des t-shirts de chaque équipe seront discutées lors de la réunion du 11 avril. Il est donc demandé aux capitaines d'équipe de se munir d'un papier avec inscrits 5 choix de couleur. En cas de doublon, un tirage au sort sera effectué. La couleur des t-shirts participation/bénévoles de Meux sera d'office prioritaire.

Choix des villages :

Eghezée	Noir
Grand-Leez	Bleu Royal
Meux	Gris Clair
Saint-Denis	Vert
Sauvenière	Fuchsia

CONTACTS

Président du Jury : Joël Botilde – 0497/05.04.19

Responsables CREA :

- **Nicolas Sauvage** 0473/77.87.19

- **Gregory Charlot** 0478/98.08.51

Adresse e-mail CREA : crea@jivs.be (toute question devra passer par cette adresse)

